

**Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Révision de la carte communale**  
**de CAPDROT**

Par arrêté 26 Mars 2018, le Président de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de révision de la carte communale de la commune de CAPDROT.

A cet effet, Monsieur Bernard MAUMELLE, Officier Sapeur-Pompier retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux.

L'enquête sera ouverte du lundi 30 avril 2018 (10h) au mercredi 30 mai 2018 (16h), soit pour une durée de 31 jours consécutifs.

**I - CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE ET REGISTRE**

Le dossier soumis à l'enquête publique et un registre d'enquête publique seront tenus à la disposition du public durant toute la période précitée, dans le lieu suivant :

- en mairie de CAPDROT - Le Bourg - 24540 CAPDROT du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h 30; (ouverture exceptionnelle les samedis 12 et 26 mai 2018 de 9h à 12h).

Le dossier pourra être également consulté ou téléchargé sur le site internet de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne Périgord : <http://ccbdp.fr>

Les observations, propositions et contre-propositions du public pourront ainsi être, durant toute la période d'enquête publique, soit :

- consignées sur le registre d'enquête mis à leur disposition, à la mairie de CAPDROT ;
- adressées, par écrit « à l'attention du commissaire enquêteur », au service urbanisme et aménagement du territoire de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord (CCBDP) - 12 Avenue Jean Moulin - CS 51001 - 24150 LALINDE ;
- envoyées par courriel « à l'attention du commissaire enquêteur » jusqu'au mercredi 30 mai 2018, **12 heures**, à : [enquetepublique.capdrot@gmail.com](mailto:enquetepublique.capdrot@gmail.com)

Les courriers et courriels seront joints au registre d'enquête.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service aménagement du Territoire de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord au 05.53.74.01.66 du lundi au vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, ou par courriel à [urbanisme@ccbdp.fr](mailto:urbanisme@ccbdp.fr).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du service urbanisme de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

**II - ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

L'avis de l'autorité environnementale sera joint au dossier d'enquête publique.

**III - PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors de permanences qu'il tiendra en mairie aux jours et horaires suivants:

TABLEAU DES PERMANENCES	
DATES	Mairie de CAPDROT
30/04/2018	Ouverture de l'enquête Lundi 30 avril 2018 de 10h à 12h
17/05/2018	Jeudi 17 mai 2018 de 10h à 12h
30/05/2018	Mercredi 30 mai 2018 de 14h à 16h
<b>Clôture de l'enquête publique le Mercredi 30 mai 2018 à 16h</b>	

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au service urbanisme et aménagement du territoire, et sur le site internet pendant une période d'un an.

Au terme de l'enquête, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Bastides Dordogne-Périgord aura à statuer par délibération sur l'approbation de la révision de la carte communale de CAPDROT, éventuellement modifiée.